



N° D'IMPRIMÉ C69457314

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUEAUTO SÉCURITÉ
CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

29/01/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26106024

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures :

3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 20/06/2023 : 7605 km / 19/06/2024 : 11335 km / 10/06/2025 : 13833 km

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique complémentaire au plus tard le :
28/01/2027

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013C326

(9) RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS

(3) COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES
ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES
Tél : 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013D1314

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1^{ère} mise en circulation
FH-299-KL (F) 28/06/2019 28/06/2019Marque Désignation commerciale
RENAULT MASTER(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre
VF1MA000563332469 N1 CTTEType/CNIT Énergie
N10RENCT641T018 GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

14376

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

	G	AVANT	D	G	ARRIÈRE	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+3.3 m/km				
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :		2 %			6 %	
Forces verticales :		1366 daN			876 daN	
Frein de service						
Forces de freinage :	484 daN		457 daN	314 daN	326 daN	
Déséquilibre ($<20\%$) :		6 %		4 %		
Forces de freinage (efficacité) :	484 daN		457 daN	314 daN	326 daN	
Taux d'efficacité global ($\geq 50\%$) :	70 %					

Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) : 24 %Émissions à l'échappement
Opacité des fumées(0.43 m⁻¹) C1:<0.1 m⁻¹ C2:<0.1 m⁻¹

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -2.1 % -0.7 %